

Recherches sociographiques



Les recherches sur les occupations et la stratification sociale

Guy Rocher

Volume 3, numéro 1-2, 1962

Résumé de l'article

Situation de la recherche sur le Canada français

Commentaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055125ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055125ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rocher, G. (1962). Les recherches sur les occupations et la stratification sociale. *Recherches sociographiques*, 3(1-2), 173-184. <https://doi.org/10.7202/055125ar>

LES RECHERCHES SUR LES OCCUPATIONS ET LA STRATIFICATION SOCIALE

Le titre même de cette communication indique dès le départ deux lacunes majeures des recherches sociologiques sur le Canada français. Il est en effet bien symbolique que l'on doive traiter comme un même sujet les études sur les milieux de travail et l'analyse de la stratification sociale. Ceci indique combien nous avons encore peu développé ces deux domaines de recherche. Nous croyons pourtant qu'une connaissance plus précise de la division de notre société en classes et en strates sociales apporterait l'armature centrale à presque toutes nos recherches sociographiques. Il est frappant de constater, en parcourant notre littérature sociologique, combien nos chercheurs déplorent souvent cette lacune. L'appartenance à une strate ou à une classe sociale constitue en effet une des variables les plus communément utilisées en recherche sociologique. Le fait que l'on ne puisse s'appuyer sur un ensemble de travaux dans ce domaine impose donc toujours de sérieuses limitations à nos recherches.

De même, dans une société industrielle et technologique qui vient tout juste de succéder à une société de type agricole et artisanal, les milieux de travail sont des objets d'étude privilégiés pour le sociologue. L'évolution globale des occupations, les transformations des conditions de travail dans un grand nombre d'emplois, l'adaptation à de nouveaux modes et à de nouveaux milieux de travail, la mobilité professionnelle, voilà autant de problèmes qui se présentent dans l'usine, dans l'entreprise commerciale, dans le bureau, dans l'école ou l'université, etc. C'est dans ces cadres en évolution que se façonne une partie de la culture et de la mentalité de la population. Les traditions marxiste et durkheimienne à la fois nous ont appris à ne pas minimiser — sinon à privilégier — l'impact de l'infrastructure de la division du travail sur l'ensemble socio-culturel.

C'est donc sous le signe de cette double lacune que se situe le présent exposé. Ceci n'est cependant pas dit pour diminuer l'importance des travaux déjà faits. Les jalons posés prennent au contraire une plus grande valeur du fait qu'ils indiquent une première orientation pour les recherches que l'on peut espérer dans un avenir prochain.

En analysant ces travaux, il m'a semblé qu'on pouvait les regrouper sous trois thèmes principaux : l'évolution historique de la structure occupa-

tionnelle, la répartition des groupes ethniques dans les différentes catégories d'emplois et les études de stratification et de mobilité sociales. Ce sont ces trois thèmes que je me propose de présenter successivement.

1. *L'évolution historique du travail*

Il nous manque une étude historique du travail au Canada, comme il en a été publié une récemment en France.¹ Ce sera sans doute une œuvre de longue haleine, qui nécessitera au préalable des études plus locales et couvrant des secteurs restreints. On trouve un exemple d'une telle étude restreinte dans *La grève de l'amiante*² en ce qui concerne ce type d'industrie, bien que j'aurais aimé la voir développée de façon beaucoup plus considérable. On peut en effet se demander si l'histoire du syndicalisme de l'amiante de Fernand Dumont n'aurait pas été enrichie si elle avait pu se situer dans le contexte de l'évolution technologique esquissée par Jean Gérin-Lajoie.

L'étude historique d'ensemble la plus importante dans ce domaine de travail est celle de François-Albert Angers et Patrick Allen, *Évolution de la structure des emplois au Canada*. Cette étude est entièrement basée sur un dépouillement minutieux de tous les renseignements sur les occupations contenus dans les recensements canadiens de 1665 à 1941. De cette analyse, les auteurs dégagent trois grandes périodes de transformations de l'emploi en fonction des changements technologiques et économiques. La première s'étend de 1760 à 1851. Elle est marquée par le développement de petites entreprises industrielles de type artisanal pour répondre à la commercialisation des besoins qui concurrence de plus en plus la production domestique. Pour cette période, la nomenclature utilisée par le recenseur paraît correspondre « à une étape où la division du travail n'existe pas encore, où le fabricant ou faiseur fait lui-même en entier l'objet qui le caractérise ».³ Les fabricants peuvent travailler isolément ou dans de petites fabriques ou boutiques dans lesquelles l'employeur travaille lui-même avec quelques salariés ou apprentis.

La deuxième période, allant de 1851 à 1891, en est une de transition où l'entreprise artisanale continue à se multiplier en même temps que se développe la petite entreprise de type plus nettement capitaliste et manufacturier. L'employeur tend à se distinguer de plus en plus du personnel ouvrier, à être un patron capitaliste, et la petite manufacture se peuple d'ouvriers sans métiers — les anciens journaliers généraux — qui occupent

¹ *Histoire générale du travail*, sous la direction de Louis-Henri PARIAS, Paris, Nouvelle Librairie de France, 4 vols.

² En collaboration, sous la direction de Pierre-Elliott TRUDEAU, *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions de Cité Libre, 1953. Voir en particulier le chapitre II, « Histoire financière de l'industrie de l'amiante », par Jean GÉRIN-LAJOIE.

³ F.-A. ANGERS et P. ALLEN, *Évolution de la structure des emplois au Canada*, Montréal, Service de documentation économique, École des Hautes Études Commerciales, 1954, 15.

maintenant des emplois définis. Ce nouveau type d'ouvriers de manufacture représentait 15% des personnes engagées dans les emplois manufacturiers en 1891, comparativement à 5% en 1881.¹ C'est la première apparition d'une nouvelle classe ouvrière en croissance, dans le cadre d'une industrie encore très largement artisanale. Le recenseur de 1891 est d'ailleurs frappé par la spécialisation considérable des entreprises durant la dernière décennie, par exemple la confiserie qui se distingue maintenant de la boulangerie. Il vaut la peine de rapporter ici un texte prophétique de ce recenseur cité par Angers et Allen :

« Le mouvement tendant à spécialiser ou séparer les industries, explique en grande partie l'augmentation considérable dans le nombre des établissements industriels durant la dernière décade. Il n'y a aucun doute que ces petites industries ont augmenté considérablement durant les dix années en question. Il en a surgi dans tout le pays. Elles ont pris racine, et l'avenir dira si elles ont suivi ici la règle suivie par elles dans d'autres pays, en se développant en établissements plus considérables. Comme trait de la vie industrielle du peuple canadien, cette révélation du recensement mérite d'être mentionnée. C'est un fait important qui ne devrait pas être ignoré. Il est enregistré dans les archives du recensement, afin que plus tard, quand le développement en de grandes industries se sera accompli, le peuple canadien puisse jeter un regard en arrière sur la période des « petites et faibles choses », et montrer de quels humbles commencements la vie industrielle du pays est sortie. »²

Nous sommes de ceux à qui il est précisément donné aujourd'hui de « jeter un regard en arrière sur la période des petites et faibles choses ». Ce recenseur prophétique avait vraiment le sentiment de vivre une période marquante de l'histoire industrielle canadienne. De fait, Angers et Allen considèrent cette date de 1891 comme constituant « le point de rupture entre les exigences de la vieille tradition et celles de la révolution industrielle ».³ C'est à ce moment que, selon eux, la révolution industrielle s'inscrit dans les archives de nos recensements et que s'ouvre une troisième période de transformations industrielles allant de 1891 à 1941. Cette période portera plus particulièrement les traits suivants : 1° les métiers de type artisanal qui avaient été en expansion dans les périodes précédentes, connaissent maintenant un « déclassément général », c'est-à-dire un ralentissement ou même une nette diminution quand il ne s'agit pas d'une quasi-disparition ; 2° l'ouvrier industriel devient de plus en plus dominant, sa figure se précise en se diversifiant. De décennie en décennie, il est intéressant de voir les recenseurs successifs aux prises avec des problèmes de définition et de catégorisation toujours plus complexes ; 3° une nouvelle classe de travailleurs apparaît, celle des contremaîtres, symboles du passage de la petite à la grande entreprise industrielle mécanisée ; 4° les cadres de l'entreprise

¹ *Ibid.*, 23.

² *Recensement de 1881*, vol. III, cité par ANGERS et ALLEN, *ibid.*, 23.

³ *Ibid.*, 35.

homogène éclatent, les métiers et les emplois industriels se diffusent dans tous les secteurs d'activité économique. C'est alors que commence à apparaître dans nos recensements la distinction entre la classification des industries et la classification des occupations, cette dernière recoupant la première ; 5° enfin, se développe une nouvelle classe d'employés, les collets-blancs du commerce, de la finance, des bureaux et les employés des services, indice des transformations à la fois de la structure économique et du niveau de vie.

Cette étude d'Angers et Allen a été complétée par Patrick Allen d'après des renseignements fournis par le recensement de 1951. L'auteur conclut que « les tendances générales mises en relief dans l'étude (d'Angers et Allen) s'affirment avec plus de netteté encore de 1941 à 1951 ».¹ Il faut espérer que des analyses aussi bien amorcées seront continuées à la lumière du dernier recensement. Peut-être y lira-t-on la transition vers une quatrième période et pourra-t-on verser au dossier une autre envolée prophétique !

La troisième période dégagée par Angers et Allen a été analysée plus en détail par Larkin et Allen dans une publication intitulée *Tendances occupationnelles au Canada*² et dans un article plus récent de Patrick Allen dans *L'Actualité économique*.³ S'inspirant du cadre d'analyse développé par Jean Fourastié, ces auteurs retrouvent dans l'évolution des occupations pour l'ensemble du Canada de 1891 à 1951 les mêmes mouvements que Fourastié avait décelés dans d'autres pays industrialisés : dégonflement du secteur primaire, stabilisation du secteur secondaire et croissance du secteur tertiaire. Entre les provinces canadiennes, cependant, s'affirment des différences très nettes. Pour 1951, Allen a pu les regrouper en trois classes, selon l'importance proportionnelle des trois secteurs : les groupes T - S - P, T - P - S, et P - T - S. C'est dans le premier que se situe le Québec avec 45% de sa main-d'œuvre dans les occupations tertiaires et 41% dans les industries tertiaires, 28% dans les occupations secondaires et 38% dans les industries secondaires, 23% dans les occupations primaires et 19% dans les industries primaires.

Si l'on veut maintenant tirer une conclusion de ce que l'on peut espérer être les premiers jalons d'une histoire générale du travail, disons que ces études ne portent pas sur le Canada français comme tel. Ou peut-être plus exactement devrait-on dire qu'elles situent l'évolution du travail au Canada français dans le contexte de la société globale canadienne. Sans doute des études plus minutieuses découvriront-elles des caractéristiques locales de ce mouvement, dues à la fois aux structures occupationnelles traditionnelles

¹ Patrick ALLEN, « La structure des emplois au Canada, 1941-1951 », *L'Actualité économique*, XXXII, 2, 329.

² William LARKIN et Patrick ALLEN, *Tendances occupationnelles au Canada*, Montréal, Service de documentation économique, École des Hautes Études Commerciales, 1951.

³ Patrick ALLEN, « Tendances récentes des occupations au Canada », *L'Actualité économique*, XXXII, 1, 27-65.

déjà existantes et au mode d'industrialisation propre à notre région. Des recherches historiques, du genre de celle d'André Labarrère sur les enseignants,¹ constitueront des étapes essentielles dans cette démarche. Mais toute étude d'ensemble sur l'histoire du travail au Canada français devra se faire en fonction du contexte non seulement canadien, mais nord-américain et même occidental.

2. Répartition des groupes ethniques dans la structure occupationnelle

Si l'on passe maintenant de ces études de caractère historique aux recherches plus proprement sociologiques qui ont été menées depuis une vingtaine d'années sur le travail au Canada français, on doit immédiatement faire une double constatation. La première, c'est qu'elles ont été très largement dominées par un thème majeur, celui de la distribution différentielle des groupes ethniques dans la structure des emplois. En second lieu, ce sont surtout les sociologues anglophones, particulièrement ceux de l'Université McGill, qui ont développé ce thème et l'ont abondamment illustré. Ce second fait est d'autant plus paradoxal que toutes ces recherches ont montré l'une après l'autre la position privilégiée de la population anglophone dans le Québec et le statut défavorisé des Canadiens français. D'un strict point de vue politique, nos collègues de langue anglaise n'avaient sûrement aucun intérêt à établir une telle preuve !

C'est sans doute le nom d'Everett Hughes qu'il faut ici mentionner au point de départ de ces recherches. Son étude à Cantonville² a été la première à mettre en lumière l'impact de l'industrialisation massive sur les relations ethniques dans le monde du travail. Hughes a montré comment les Canadiens français étaient comprimés aux échelons inférieurs de l'entreprise industrielle et, surtout, combien les entrepreneurs et les cadres supérieurs américains ou anglais étaient profondément conscients de ce clivage et savaient le rationaliser.

La monographie de Hughes a ouvert la voie à toute une série d'études plus globales, particulièrement sous forme de thèses de maîtrise à l'Université McGill. Ici, sans doute, faut-il associer à celui de Hughes les noms de C. A. Dawson et d'Oswald Hall, l'intérêt de Hall pour la sociologie des occupations ayant déjà été éveillé à l'Université de Chicago où il avait fait sa thèse de doctorat sur la pratique médicale.³ Dawson et Hall ont servi de mentors à plusieurs des jeunes chercheurs de McGill. Il faudrait

¹ André LABARRÈRE-PAULÉ, *Les instituteurs et institutrices laïcs catholiques au Canada français, 1835-1900*, thèse de doctorat, Université Laval, 1961, 1, 234 p.

² Everett C. HUGHES, *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943.

³ Oswald HALL, *The Informal Organization of Medical Practice in an American City*, Unpublished Ph. D. thesis, Chicago University, 1944.

ici mentionner les thèses de W. J. Roy¹ et de S. Jamieson,² deux travaux de pionniers sur la distribution des Canadiens français et des Canadiens d'expression anglaise dans différents secteurs du travail ; puis celles de Rex Lucas sur les aspirations professionnelles des élèves de *high school*³ dans une ville bi-ethnique de l'Ontario et de Frank Jones sur les travailleurs dans l'industrie de l'acier de construction.⁴ Plus récemment, D. L. C. Rennie a continué les grandes études de Roy et Jamieson sur la base des renseignements contenus dans les recensements de 1931, 1941 et 1951 touchant la répartition des groupes ethniques dans la structure des emplois pour la ville de Montréal.⁵ Enfin, Bernard Blishen a fait de même pour l'ensemble du Canada, en utilisant les données du recensement de 1951.⁶ Utilisant comme critères le revenu moyen et le nombre d'années de scolarité, Blishen a construit une échelle occupationnelle de sept classes et il a ensuite reporté les principaux groupes ethniques canadiens dans ces sept classes. Ses conclusions méritent d'être citées :

« Les Britanniques, avec 49.0%, sont sous-représentés dans les deux classes inférieures et généralement sur-représentés dans les autres classes plus élevées. Les Français, qui représentent 27.5%, sont sur-représentés dans les deux classes inférieures et généralement sous-représentés dans les classes supérieures. En d'autres termes, la proportion des Britanniques s'accroît de façon générale quand on passe des classes inférieures aux classes supérieures tandis que c'est l'inverse pour les Français. Le groupe juif suit le même mouvement que les Britanniques tandis que les Canadiens d'autres origines suivent le modèle français. »

Il est en effet remarquable, si l'on analyse de près le tableau de Blishen, que les Français soient représentés dans les sept classes à peu près exactement de la même façon que les Italiens et les Polonais et même légèrement moins bien que les Scandinaves et les Allemands.

Dans la même veine, il faudrait mentionner les études de John Porter sur l'élite économique et l'élite politique au Canada. Sur 202 hauts fonctionnaires du gouvernement canadien, 27 seulement, soit 13.4%, sont Canadiens français. Parmi les 700 personnes constituant une élite et un

¹ W. J. ROY, *The French-English Division of Labor in the Province of Quebec*, Unpublished M. A. thesis, McGill University, 1935.

² S. JAMIESON, *French and English in the Institutional Structure of the Province of Quebec*, Unpublished M. A. thesis, McGill University, 1938.

³ REX A. LUCAS, *Occupational Orientation of High School Entrants in a Bi-Ethnic Railroad Town*, Unpublished M. A. thesis, McGill University, 1950.

⁴ FRANK E. JONES, *Work Organization in the Structural Steel Industry: A Study of Industrial Organization and of Ethnic Relations Among Structural Steel Workers*, Unpublished M. A. thesis, McGill University, 1950.

⁵ D. L. C. RENNIE, *The Ethnic Division of Labour in Montreal from 1931-1951*, Unpublished M. A. thesis, McGill University, 1953.

⁶ BERNARD R. BLISHEN, « The Construction and Use of an Occupational Class Scale », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 24, 4, November 1958, 519-531.

pouvoir économique, Porter n'a identifié que 51 Canadiens français, soit 6.7%.¹

Revenons au paradoxe mentionné plus haut. Devant de telles conclusions, n'est-il pas étonnant que nous n'ayions pas encore mentionné un seul nom de sociologue canadien-français ? Faut-il davantage s'étonner de l'absence de sens politique des sociologues — qu'ils soient français ou anglais — ou admirer plutôt leur impartiale objectivité ? Pourtant, un sociologue canadien-français s'est d'une certaine façon intéressé à ce problème. Jacques Brazeau, dans sa thèse de doctorat et un article récent, a mis en lumière les problèmes psycho-sociologiques des recrues canadiennes-françaises dans l'aviation canadienne, celle-ci étant définie comme une organisation essentiellement anglaise.²

Dans son étude comparative des hommes d'affaires de langue française et de langue anglaise du Québec, Norman Taylor a décrit avec une grande richesse d'illustrations les différences de mentalité qui séparent ces deux types d'industriels. Son étude met en évidence la timidité, le besoin de sécurité des hommes d'affaires canadiens-français, leur sens familial, l'importance qu'ils accordent aux relations de type primaire.³ Je suis prêt à accorder une grande valeur *descriptive* à l'étude de Taylor, mais je crois que, pour être valable et ne pas tourner à la tautologie, cette « mentalité » doit s'expliquer dans le contexte global décrit dans les études précédentes. Je crois qu'en particulier la thèse de doctorat de Jacques Brazeau fournirait des indications précieuses sur une mentalité qui, plus que le résultat ou le reflet d'une structure sociale du Canada français, serait plutôt un ensemble d'attitudes de repli, de recroquevillement en face d'un univers linguistique et culturel étranger, partiellement impénétrable et peut-être perçu par surcroît comme menaçant ou méprisant.

On peut dire, en conclusion de cette section, que toutes ces études débouchent ou peuvent déboucher sur une analyse des classes sociales au Canada. À l'occasion d'un colloque récent tenu à l'Université Carleton, John Porter et à sa suite Marcel Rioux et Jacques Dofny, s'appuyant sur les études que je viens de résumer, ont cru pouvoir parler du Canada français comme d'une « classe ethnique » dans le système de classes de la société

¹ John PORTER, « The Economic Elite and the Social Structure in Canada », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 23, 3, August 1957, 376-394 et « Higher Public Servants and the Bureaucratic Elite in Canada », *ibid.*, 24, 4, November 1958, 483-501.

² Jacques BRAZEAU, *The Training of French-Canadian Ground Crew Personnel in the Royal Canadian Air Force (1953-1957)*, Unpublished Ph. D. thesis, Chicago University, 1961 ; aussi « Language Differences and Occupational Experience », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 24, 4, November 1958, 532-540.

³ Norman W. TAYLOR, *A Study of French Canadians as Industrial Entrepreneurs*, Unpublished Ph. D. thesis, Yale University, 1957 ; « French Canadians as Industrial Entrepreneurs », *Journal of Political Economy*, LXVIII, 1, February 1960, 37-52 ; « L'industriel canadien-français et son milieu », *Recherches sociographiques*, II, 2, avril-juin 1961, 123-150.

globale canadienne.¹ Comme le disait Porter, le groupe français et le groupe britannique ont sans doute chacun leur système de classes ; mais ces deux groupes sont en même temps imprégnés dans un réseau de relations économiques et politiques dans lequel les Canadiens français font figure d'une classe ethnique défavorisée au même titre que les autres groupes ethniques de Néo-Canadiens, à l'exception des Juifs. Cette notion de classe ethnique s'intégrant dans le système de classes de la société globale canadienne apportera-t-elle plus de lumière que de confusion ? J'avoue mon hésitation à l'utiliser étant donné les réseaux de communication existants — et qu'il ne faut pas minimiser — entre les groupes ethniques à différents niveaux de classe sociale ou de strate : dans la classe ouvrière par le syndicalisme, dans la classe professionnelle et d'affaires par les associations volontaires ou professionnelles de différents ordres. Dans quelle mesure en effet peut-on dire que l'ensemble du Canada français se pense lui-même en tant que classe ethnique, comme on peut dire des ouvriers de certains pays qu'ils se pensent en tant que classe ouvrière ? Par exemple, le syndicalisme canadien, même canadien-français, ne va-t-il pas à l'encontre d'une telle représentation collective ? Je serais porté à croire qu'il faut plutôt penser en termes d'un double système de classes, s'imprégnant l'un dans l'autre à certains niveaux, mais relativement autonomes l'un par rapport à l'autre. Que la représentation proportionnelle de la population ne soit pas la même aux différents paliers dans les deux systèmes ne fait pas que l'un des deux doive être conçu comme une classe ethnique, au sens où l'on parle de classe sociale.

3. *Stratification et mobilité sociales*

Nous sentons cependant ici combien nous sommes hésitants à poursuivre cette discussion du fait de l'absence de recherches assez importantes sur nos classes sociales et notre stratification sociale. Comment en effet parler de classes sociales ou de strates sociales au Canada français dans l'état actuel de nos connaissances ? Comme je le disais au début de cet exposé, c'est là, à mon sens, une lacune majeure et très grave dans nos recherches sociographiques sur le Canada français.

La question a cependant été abordée sous différents angles. Dans des « Réflexions sur nos classes sociales », Jean-Charles Falardeau proposait il y a quelques années l'hypothèse d'une double échelle d'évaluation sociale.² La première, qui aurait été élaborée dans notre milieu et en refléterait les valeurs traditionnelles dominantes, serait constituée par les jugements populaires sur les occupations ou les groupes d'occupations, d'après leur

¹ John PORTER, « Class in Canadian Social Structure », texte manuscrit ; Jacques DOFNY et Marcel RIOUX, « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, III, 3, juillet-septembre 1962.

² Jean-Charles FALARDEAU, « Réflexions sur nos classes sociales », *Nouvelle revue canadienne*, I, 3, 1-9.

niveau de fortune et l'instruction requise. La seconde, plutôt nord-américaine d'origine et plus ou moins surajoutée à la première, serait fondée sur une appréciation du succès économique d'après le chiffre de la fortune. Mal intégrées l'une à l'autre, ces deux échelles seraient en conflit dans la conscience collective, conflit plus ou moins aigu selon les milieux et selon les moments de la vie des personnes.

On peut dire que cette hypothèse d'un conflit dans l'évaluation sociale, tout à fait plausible, dans ces termes ou dans d'autres, n'a été ni confirmée ni infirmée par les études subséquentes. Il aurait fallu pour cela étudier la stratification sociale dans son aspect subjectif, sonder la conscience de classe et en cerner les fondements. Une telle entreprise reste encore au programme des recherches futures.

Une étude récente apporte cependant certains renseignements dans ce sens. Dans le cadre de l'enquête sur la persévérance scolaire sous la direction d'Arthur Tremblay et Pierre Bélanger, on a cherché à construire une échelle de stratification sociale afin de mesurer l'influence qu'aurait l'appartenance à une strate sociale sur la persévérance et les aspirations scolaires. Les auteurs de cette recherche ont utilisé cinq critères pour construire leur index de stratification : l'occupation du père, son degré de scolarité, la scolarité de la mère, le nombre de pièces par personne et la nature des biens mobiliers. Dans une communication aux journées d'étude de l'Association d'éducation du Québec sur « Les aspirations scolaires et la stratification sociale », Claude Gousse a montré que l'analyse factorielle de ces cinq variables a dégagé trois facteurs : le premier est constitué par l'occupation et la scolarité du père, le second par le nombre de pièces par personne, le troisième par la scolarité de la mère et les biens mobiliers.¹ Ces résultats laissent un peu rêveur. En particulier, comment expliquer ce troisième facteur, surtout que, comme dit Gousse, les deux variables sont reliées en sens opposé, l'acquisition des biens étant inversement proportionnelle à la scolarité de la mère. Nous nous serions plutôt attendu à voir les variables portant sur le nombre de pièces par personne et la possession des biens mobiliers se regrouper pour constituer un facteur définissant la position économique de la famille. D'ailleurs, les auteurs ont comparé leurs résultats avec ceux obtenus aux États-Unis par Joseph A. Kahl et James A. Davis dans une recherche utilisant des techniques statistiques assez semblables.² Or, l'étude américaine avait précisément permis de dégager assez nettement d'une part le facteur de l'occupation et de la scolarité et d'autre part le facteur de la fortune. Les auteurs de l'étude de l'A.É.Q. paraissent avoir

¹ Claude GOUSSE, « Aspirations scolaires et stratification sociale », communication présentée à la session d'étude de l'Association d'éducation du Québec, décembre 1961 (texte photocopie).

² Joseph A. KAHL and James A. DAVIS, « A Comparison of Indexes of Socio-economic Status », *American Sociological Review*, 20, 3, June 1955, 317-325.

été surtout frappés par la similarité entre l'échelle américaine et l'échelle du Canada français. Je me demande si les différences ne méritent pas autant d'attention que les similarités indéniables. Peut-être retrouverions-nous ici ce conflit posé en hypothèse par Falardeau concernant en particulier la place des symboles de fortune dans la stratification sociale. On peut, en effet, se demander si cette étude n'indique pas au Canada français une attitude moins claire, moins ferme à ce sujet que celle révélée pour les États-Unis par l'étude de Kahl et Davis.

L'étude des occupations et de la stratification a cependant été abordée dans une autre perspective, celle de la mobilité professionnelle et sociale. De Jocas et moi avons tenté une analyse assez globale du phénomène en comparant les occupations des pères et des fils à environ vingt années de distance à partir d'un échantillon provincial.¹ Les quatre principales conclusions qui se sont dégagées de cette étude sont les suivantes. Tout d'abord, c'est de l'occupation de la ferme à l'occupation urbaine que le passage se fait le plus souvent. Seulement un fils de cultivateur sur quatre est demeuré cultivateur au moment de son mariage. Mais ce qui est plus grave, c'est que la majorité de ceux qui ont quitté la ferme se retrouvent dans des occupations de manœuvres et d'ouvriers non spécialisés. L'impréparation du jeune cultivateur à effectuer le passage au marché du travail industriel s'avère ici dans tout ce qu'elle a de dramatique. En second lieu, cette étude a montré que la mobilité ascendante se faisait par paliers successifs : le fils de cultivateur qui change d'occupation devient ouvrier non spécialisé ; le fils d'ouvrier non spécialisé a des chances plus grandes de devenir ouvrier spécialisé ; le fils d'ouvrier spécialisé peut devenir petit collet-blanc et le fils de petit collet-blanc peut devenir professionnel ou gérant. En troisième lieu, ce mouvement d'ascension par paliers paraît assez comparable à ce qui avait déjà été observé aux États-Unis, notamment par Nathalie Rogoff,² avec cependant moins de flexibilité ici. En particulier, les fils de cultivateurs américains se répartissent plus également dans les différentes strates d'occupations et les fils d'ouvriers américains ont plus de chances de devenir collets-blancs qu'au Canada français. Enfin, quatrième, une certaine mobilité descendante est nettement observable dans les classes supérieures d'occupations, un fils de professionnel ou de semi-professionnel ouvrier pouvant assez souvent être ouvrier spécialisé ou même non spécialisé.

Dans cette même ligne, une étude monographique plus limitée, mais poussée beaucoup plus en profondeur fut réalisée par Gérald Fortin, Émile Gosselin, M.-Adélarde Tremblay et Louis-M. Tremblay sur le travailleur en

¹ Yves DE JOCAS et Guy ROCHER, « Inter-generation Occupational Mobility in the Province of Quebec », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 23, 1, February 1957, 57-68.

² Nathalie ROGOFF, *Recent Trends in Occupational Mobility*, Glencoe, Ill., Free Press, 1952.

forêt.¹ Dans une série d'articles, ces auteurs ont étudié un des aspects du passage de l'occupation agricole à une occupation qui prend de plus en plus un caractère industriel, l'occupation de bûcheron. Cette étude, replacée dans le contexte du milieu agricole particulier où se recrutent généralement les bûcherons, a mis en lumière la relation entre le travail en forêt et la pratique ou la non-pratique de l'agriculture, la mobilité professionnelle inter- et intra-génération dans ces milieux et les *stress* psychologiques attachés à ce genre de travail et aux conditions dans lesquelles il se pratique. Plus peut-être encore qu'une étude de mobilité professionnelle (car elle est plus large que cela), on peut considérer cette recherche comme un premier jalon de sociologie industrielle chez nous. Et il est heureux qu'elle ait été faite dans une perspective plus nettement sociologique et structurelle que dans la tradition américaine des *human relations*.

Je voudrais mentionner, pour terminer, une autre étude que l'on pourrait classer dans le même courant, bien qu'elle ait porté sur une occupation qui se situe à l'autre extrême de l'échelle sociale : il s'agit de la thèse de maîtrise de Jacques Brazeau sur la pratique médicale.² Brazeau a en effet analysé les différents types de pratiques médicales chez les Canadiens français de Montréal. Comme il le dit lui-même, c'est en tant que constituant une élite professionnelle et sociale que Brazeau considère le médecin et qu'il analyse les voies d'accès à cette profession. De ce point de vue, sa recherche constitue la contribution la plus remarquable à l'analyse des élites canadiennes-françaises, en même temps d'ailleurs que l'analyse la plus fouillée d'une occupation en termes de rôle social.

Conclusion

Au terme de cette vue à vol d'oiseau de certains travaux de recherche dans le secteur des occupations et de la stratification sociale — nous espérons n'avoir pas omis d'étude importante — il nous semble que nous pourrions faire quelques suggestions pour guider les recherches futures.

En premier lieu, il est évident qu'il nous manque une sociologie des classes sociales du Canada français. Nous avons déjà souligné cette lacune. Les études dans ce domaine seront extrêmement difficiles à faire à cause de la rapide évolution en cours et à venir. Nous formulons en effet l'hypothèse que le Canada français du XIX^e siècle a vécu, en matière de classe sociale, dans une mentalité du type féodal, c'est-à-dire que l'on reconnaissait et acceptait une hiérarchie établie, relativement stable et définitive. C'est

¹ Gérald FORTIN et Émile GOSSELIN, « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, I, 1, janvier-mars 1960, 33-60 ; M.-Adélar TREMBLAY, « Les tensions psychologiques chez le bûcheron ; quelques éléments d'explication », *ibid.*, I, 1, janvier-mars 1960, 61-89 ; Gérald FORTIN et Louis-Marie TREMBLAY, « Les changements d'occupations dans une paroisse agricole », *ibid.*, I, 4, octobre-décembre 1960, 467-495.

² Jacques BRAZEAU, *The French Canadian Doctor in Montreal: A Study of Careers in a Profession*, Unpublished M.A. thesis, McGill University, 1951.

cette mentalité qu'est venue bouleverser l'industrialisation en modifiant à la fois l'état de fait et l'état des esprits. De nouvelles catégories sociales sont apparues et ont proliféré (en particulier les ouvriers industriels et les employés collets-blancs) et de nouvelles valeurs se sont imposées. Le Canada français n'a jamais participé au credo américain de la société sans classe. Il a plutôt vu le système de stratification qu'il acceptait se modifier profondément sans pouvoir en retrouver un autre aussi cohérent dans la nouvelle société industrielle. J'avoue ici être particulièrement fasciné par l'hypothèse du conflit de valeurs et de conscience avancée par Jean-C. Falardeau. Mais de nouveaux éléments entrent aujourd'hui en ligne de compte, dont le principal me paraît être la généralisation d'un niveau plus élevé d'instruction. Ce que l'on peut appeler la démocratisation de l'enseignement, en élargissant l'accès aux études supérieures et en imposant pratiquement la scolarité secondaire à l'ensemble de la population, me paraît apporter une révolution sociale plus profonde encore en développant de nouvelles aspirations, en ouvrant à tous le principal canal de mobilité qu'est l'éducation et en modifiant les lignes de clivage social.

Dans ce contexte de transformation rapide, il me semble que l'étude des élites (élite syndicale, élite rurale, élite technicienne, élite professionnelle) constituera un point stratégique de saisie des aspirations, des prises de conscience, des définitions collectives, en même temps qu'un palier d'analyse des structures en évolution. C'est dans et par ces élites que seront définis les nouvelles images et les nouveaux symboles de classe de la société future. À travers ces élites, peut-être obtiendrons-nous une meilleure perception de la conscience de classe, si elle existe chez nous, que par une approche trop globale et qui risquerait finalement la confusion.

En second lieu, je souhaite des études plus nombreuses des milieux de travail, soit à partir d'occupations individuelles soit à partir de secteurs d'activités industrielles. Si la sociologie ne veut pas perdre contact avec le monde qui s'élabore rapidement autour de nous, elle doit plonger à fond dans l'analyse des transformations qui s'opèrent dans ces milieux. L'étude des travailleurs de la forêt illustre bien l'apport de ce genre de recherche à une connaissance plus profonde des processus d'organisation autant que de désorganisation sociale.

Enfin, en troisième lieu, étant donné les conséquences prévisibles de la démocratisation de l'enseignement dont je viens de parler, il me semble que les études de mobilité professionnelle verticale et horizontale prendront une importance considérable. Elles permettront de suivre de plus près les changements de structure et de mentalité apportés par ce nouveau canal de mobilité et d'en mesurer la portée.

Guy ROCHER

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*